

Thème : Panorama de l'actualité du droit de la famille

Date : Lundi 15 décembre 2025 de 13h30 à 16h30

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- *Intégrer les tendances fortes du droit de la famille : miroir des évolutions sociétales, essor des droits fondamentaux, internationalisation et européanisation, contractualisation, déjudiciarisation et privatisation*
- *Connaître le contenu, comprendre les enjeux des dispositions de droit substantiel et de procédure issues des réformes récentes (divorce, filiation, adoption) ; identifier les points de vigilance, en maîtriser la mise en oeuvre concrète ; adapter la stratégie procédurale aux nouvelles problématiques*
- *Analyser et utiliser à bon escient la jurisprudence récente, interne et européenne, en droit de la famille*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- Rôle, développement, utilisation et intérêts des modes alternatifs de règlement des différends en droit de la famille
- Le couple marié: conditions et effets du mariage
- Le couple marié désuni : divorce - conditions et effets
- Les couples non mariés : concubinage, Pacs
- L'enfant : la filiation par procréation (naturelle et par procréation médicalement assistée) et par adoption.

➤ **Moyens pédagogiques** : Mise à disposition d'un dossier très complet mentionnant les textes et les références des décisions de justice étudiés pendant la formation

➤ **Modalités d'évaluation finale** : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Madame Catherine MARIE, Professeur émérite de droit privé de La Rochelle Université, doyen honoraire, Assesseur près le Tribunal pour enfants de La Rochelle

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.